

MINISTÈRE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE ET DU TRAVAIL.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. 12. — Cl. 3.

N° 873.159



Appareil d'exercice pour l'étude de l'emploi de la règle à calcul.

Société dite : A. W. FABER CASTELL-BLEISTIFT-FABRIK A.-G. résidant en Allemagne.

Demandé le 18 juin 1941, à 14^h 20^m, à Paris.Délivré le 9 mars 1942. — Publié le 1^{er} juillet 1942.

(Modèle d'utilité déposé en Allemagne le 6 avril 1939. — Déclaration du déposant.)

- La présente invention se rapporte à un appareil d'exercice pour l'étude de l'emploi de la règle à calcul.
- 5 Dans cette étude suivant les instructions, il a été reconnu qu'il était inopportun d'utiliser tout d'abord une règle à calcul particulière. Comme il existe maintenant des règles à calcul des formes les plus diverses, celui qui veut apprendre à se servir de ces instruments ne sait pas d'avance quelle forme lui conviendra le mieux. En vue d'éliminer cet inconvénient, la présente invention a pour
- 10 objet un appareil d'exercice au moyen duquel l'intéressé peut tout d'abord apprendre d'une manière économique l'usage des règles à calcul de sorte qu'il pourra ensuite juger
- 15 lui-même, sur la base de sa propre expérience, le genre qui est le mieux approprié à son usage personnel.
- 20 Suivant l'invention, l'appareil d'exercice consiste en une feuille de papier, de carton ou similaire sur laquelle sont imprimées séparément l'échelle du corps de la règle à calcul et sa glissière. Ces deux pièces peuvent
- 25 être découpées, posées l'une sur l'autre et déplacées entre elles. On peut ainsi apprendre l'opération de la règle à calcul avec des moyens très peu coûteux, de sorte qu'on est en mesure, après un certain exercice, de
- 30 choisir la règle qui est la plus avantageuse pour l'usage auquel elle est destinée. De

plus, suivant l'invention les images de la règle à calcul sont prévues sur une feuille perforée qui peut être facilement séparée du manuel d'instructions suivant la ligne de 35 perforations.

L'objet de l'invention est représenté à titre d'exemple par le dessin ci-annexé.

Dans un livre 1 est encartée en 3 une feuille 2. Cette feuille porte à sa partie supérieure 4 l'image 5 d'une règle à calcul. Dans sa partie inférieure 6 se trouve l'image 7 d'une graduation du corps de la règle ainsi que la figure 8 d'une graduation de la glissière de la règle. La partie 6 de la feuille 45 peut être facilement détachée au moyen des lignes perforées 9 et 10. Les images 7 et 8 sont alors découpées à l'aide de ciseaux, et l'image 8 engagée dans la partie centrale de l'image 9, de sorte que les graduations 8 50 peuvent être déplacées contre la graduation 7.

Ces graduations ne sont représentées que schématiquement dans le dessin. Elles correspondent cependant dans leur exécution 55 aux divisions effectives d'une règle à calcul. C'est ainsi qu'elles possèdent différentes indications, par exemple divisions réciproques, cubiques, commerciales, électro-techniques, etc. 60

Pour le travail d'exercice, il est particulièrement avantageux que la feuille de pa-

Prix du fascicule : 10 francs.

pier soit d'une grandeur suffisante pour être
 en mesure de recevoir l'image du corps de
 la règle à calcul et de sa glissière en gran-
 deur naturelle. L'étudiant n'a alors qu'à
 5 s'occuper uniquement des bandes de papier
 qui correspondent exactement aux différen-
 tes parties d'une réelle règle à calcul. Cet
 appareil d'exercice se distingue ainsi avan-
 tageusement des dispositifs connus du même
 10 genre dans lesquels la règle est subdivisée
 en sections de graduations, par exemple, en
 une première section de 1 à 2, une deuxiè-
 me de 2 à 4 et une troisième de 4 à 1 (10).
 L'étudiant ne se trouve pas alors dans l'obli-
 15 gation, comme avec les appareils d'exercice
 connus jusqu'à ce jour, de coller tout
 d'abord les unes aux autres les différentes
 sections découpées dans le papier afin d'ob-
 tenir un dispositif semblable à celui de la
 20 règle à calcul.

RÉSUMÉ :

1° Appareil d'exercice pour l'étude de

l'emploi de la règle à calcul consistant en
 une feuille de papier, carton, etc., sur la-
 quelle sont imprimées séparément l'échelle 25
 du corps de la règle à calcul et la glissière
 de la règle, de manière à pouvoir être décou-
 pées, placées l'une sur l'autre et mises en
 mouvement l'une contre l'autre.

2° Les images séparées de la règle à cal- 30
 cul sont prévues de manière à pouvoir être
 détachées sur une feuille perforée portant
 également la figure de la règle correspon-
 dante.

3° La feuille de papier est choisie d'une 35
 étendue suffisante pour être en mesure de
 recevoir la figure en grandeur naturelle du
 corps de la règle à calcul et de sa glissière.

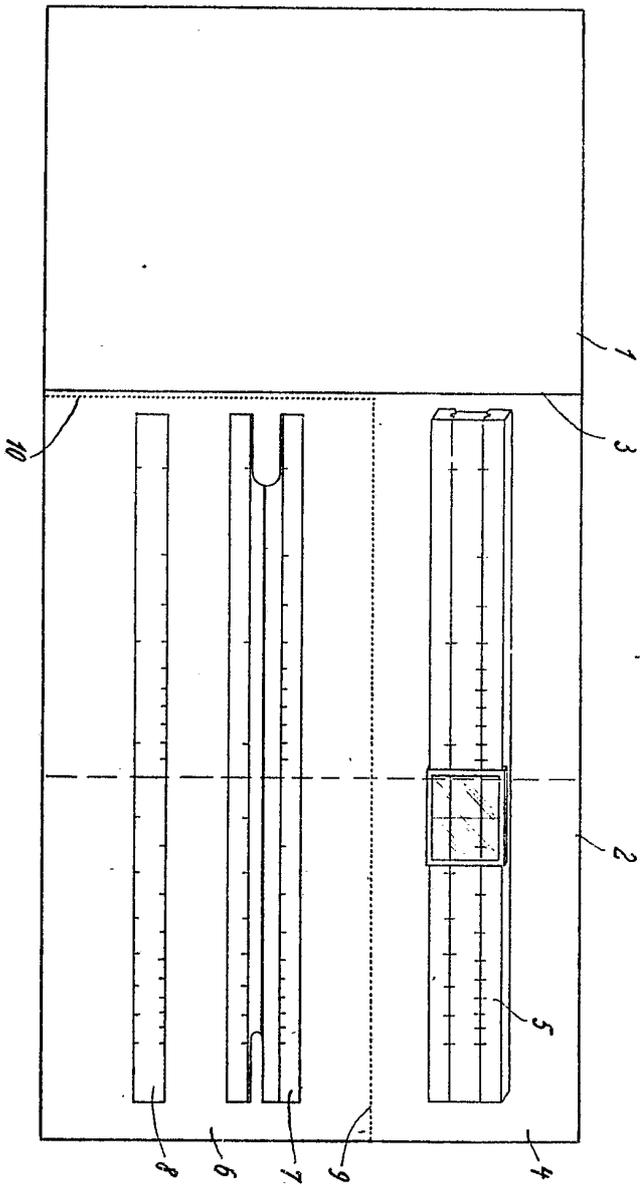
Société dite : A. W. FABER
 CASTELL-BLEISTIFT-FABRIK A. G.

Par procuration :
 H. BOETTCHER FILS.

N° 873.159

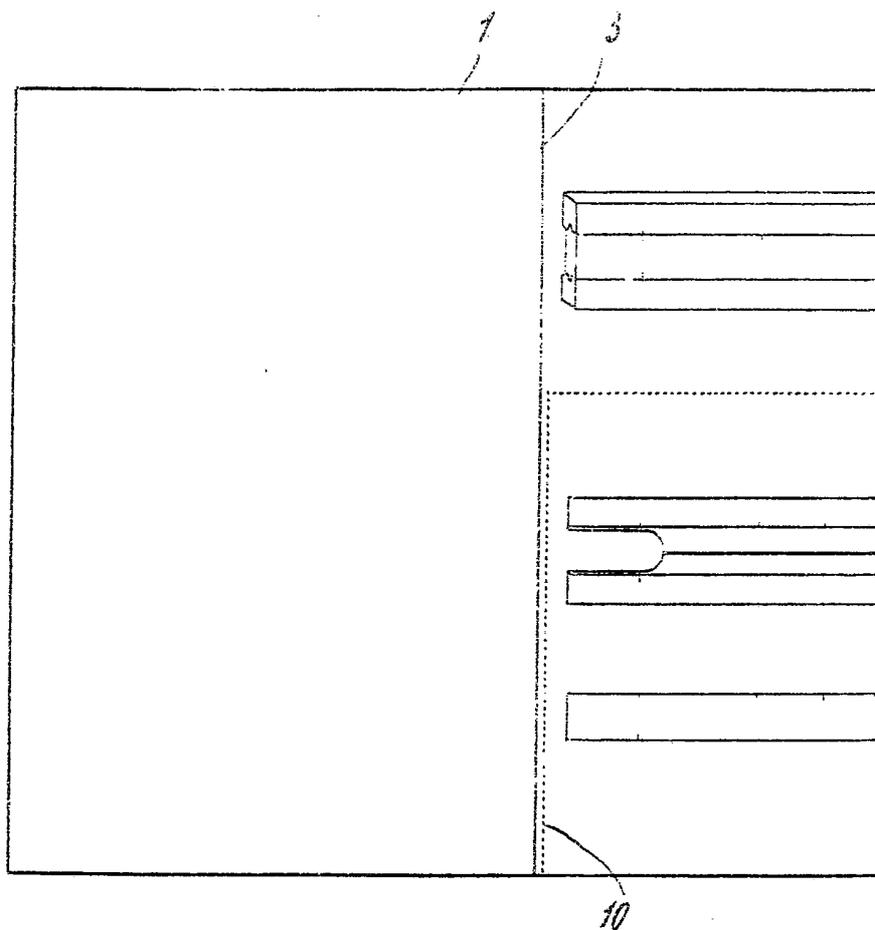
Société dite : A. W. Faber
Castell-Bleistift-Fabrik A. G.

Pl. unique



N° 873.159

Société dite :
Castell-Bleistift



: A. W. Faber
t-Fabrik A.-G.

Pl. unique

